

**MÉMO**

# CARTE "MASTERCARD CARTWIN"

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



## L'essentiel de la carte MasterCard Cartwin\*

La carte **MasterCard Cartwin** est une carte de retrait et de paiement, qui offre le choix, en France, de régler au comptant ou à crédit et est enrichie de garanties pour protéger vos achats.

### PRINCIPE

Vous avez le choix au moment de votre achat entre "paiement au comptant ou à paiement à crédit". Pour sa fonctionnalité "paiement à crédit", votre carte Cartwin est associée à un crédit renouvelable.

### UNE CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT

Vous pouvez régler vos achats chez plus de 24 millions de commerçants dans plus de 220 pays. Vous pouvez retirer de l'argent dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et payer chez les commerçants affichant le logo CB en France et MasterCard à l'étranger.

**Plafonds :** vos plafonds de retrait ou de paiement sont définis sur 7 jours glissants (décomptés à partir de l'utilisation de la carte) ou sur 1 mois (du 1er au dernier jour du mois).

*Pour connaître votre situation personnelle, reportez-vous aux conditions particulières de votre contrat porteur carte.*

### PAIEMENT A CREDIT

Le montant du crédit renouvelable associé<sup>(1)</sup> à cette carte est déterminé avec votre conseiller en fonction de vos besoins et de votre capacité de remboursement. Votre crédit disponible est utilisable à tout moment, dans les limites et conditions de vos contrats "carte" et "crédit".

### ACHATS ET RETRAITS

A la souscription, vous avez la possibilité de choisir entre le **débit immédiat** (vos paiements sont débités au jour le jour sur votre compte) et le **débit différé** (le montant total de vos achats est débité en une fois à la fin de chaque mois). Dans les deux cas, les retraits d'argent sont débités immédiatement sur votre compte. Certaines opérations de retraits peuvent donner lieu au prélèvement d'une commission sur votre compte. C'est le cas pour les retraits en devises à l'étranger hors de l'Espace économique européen (2) et peut l'être pour certains retraits effectués en euros au sein de l'Espace économique européen ou bien en France dans des distributeurs de billets autres que ceux du Crédit Agricole. Reportez-vous au barème tarifaire consultable sur le site internet du Crédit Agricole de Lorraine : [www.ca-lorraine.fr](http://www.ca-lorraine.fr).

### COTISATION

Montant prélevé chaque année à la date anniversaire du contrat de la carte, susceptible d'être revu. Tout changement du montant de la cotisation vous est communiqué au minimum 2 mois avant l'entrée en vigueur des nouvelles conditions tarifaires.

### PERTE ET VOL

Vous devez faire immédiatement opposition en appelant au +33 9 69 39 92 91 depuis la France ou l'étranger (appel non surtaxé, coû t selon opérateur), disponible 24h/24, 7j/7. Votre responsabilité est engagée, avant opposition, en cas d'utilisation physique de votre carte au moyen de votre code confidentiel, dans la limite de 150 € maximum.

### GARANTIES

**GARANTIES ACHATS :** Vos biens mobiliers neufs achetés au comptant ou à crédit avec votre carte MasterCard Cartwin bénéficient des assurances SécuriSHOPPING, une garantie pour vos achats, et SécuriPANNE<sup>(3)</sup>, une prolongation de la garantie constructeur ou distributeur initiale. Pour mettre en œuvre la garantie,appelez-le 02 35 21 98 61 (coût d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 19h) ou adressez un courriel à : [gappccamca@spb.fr](mailto:gappccamca@spb.fr). Pour plus de renseignements sur ces garanties, consultez le site [www.credit-agricole.fr](http://www.credit-agricole.fr).



## Bon à savoir

### PAIEMENT

En France, lors de chaque paiement, le Terminal de Paiement Electronique (TPE) du commerçant vous demande systématiquement si vous souhaitez payer au comptant ou à crédit. Par défaut, le choix qui s'affiche en premier est toujours le paiement « au comptant », mais vous pouvez choisir le règlement « à crédit ». Les achats à distance et à l'étranger se font automatiquement au comptant. A l'étranger, lorsque vous effectuez un achat en devises avec votre carte MasterCard, une commission vous est facturée pour chaque opération. Son montant est indiqué dans le barème tarifaire de votre Caisse régionale disponible dans votre agence. Pour les paiements en euros à l'intérieur de l'Espace Économique Européen(2), et en couronne suédoise en Suède, vous n'avez pas de commission à payer. Se reporter aux conditions tarifaires de notre Caisse régionale pour plus de détails.

### ASSISTANCE / ASSURANCE<sup>(3)</sup>

Vous bénéficiez de services spécifiques à la carte MasterCard Cartwin : **Les services d'assistance sont liés à la possession de la carte MasterCard Cartwin.** Vous, et les membres de votre famille qui vous accompagnent, en bénéficierez donc quel que soit le mode de paiement de votre voyage, en appelant le n° figurant au dos de votre carte avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense. **Les services d'assurance sont liés au règlement d'une prestation de voyage avec votre carte.** Pour bénéficier de l'assurance, vous devez déclarer le sinistre dans les 20 jours suivants sa survenance au n° figurant au dos de votre carte. Pour plus de renseignements sur les prestations d'assistance ou d'assurance, consultez le site [www.credit-agricole.fr](http://www.credit-agricole.fr).

Pour connaître les détails de l'offre, reportez-vous aux conditions générales et conditions particulières du contrat porteur carte, au barème tarifaire consultable sur le site internet du Crédit Agricole de Lorraine : [www.ca-lorraine.fr](http://www.ca-lorraine.fr), aux notices d'assurances et d'assistance ainsi qu'au contrat de crédit renouvelable.

**Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale, vous pouvez exercer ce droit en écrivant à votre Caisse régionale.**

(1) Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Les limites et les conditions sont indiquées au contrat ou dans le guide d'accueil qui vous est adressé avec votre courrier de bienvenue. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus pour vous rétracter.

(2) Espace économique européen : 27 pays de l'Union européenne plus Norvège, Islande et Liechtenstein.

(3) Les garanties SECURIPANNE - SECURISHOPPING de cette carte sont assurées dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance. Elles sont souscrites auprès de la CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 65 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assistance et d'assurance de groupe souscrits par Crédit Agricole Assurance Paiement, courtier d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 272 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), auprès de 1) pour l'assistance : Mutuaide Assistance (sise 8/14, avenue des Frères Lumière 94366 Bry sur Marne Cedex) 2) pour l'assurance : CAMCA (sise 65, rue La Boétie 75008 Paris), et auxquels l'émetteur a adhéré pour le compte du porteur de la carte. Ces entreprises sont soumises au contrôle de l'ACP (sise 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09).

Document non contractuel - Informations valables au 01/10/2012, susceptibles d'évolutions.